

« car le mensonge ne doit pas avoir accès dans les tribunaux. Nous  
 « devons même l'éviter dans n'importe quelle circonstance, nous  
 « qui avons choisi la voie de la vérité et de la justice, nous à qui  
 « notre loi défend d'avoir des procès..... *Si nous sommes sages,*  
 « *nous ne prendrons de ces livres que ce qui peut nous convenir, que ce*  
 « *qui est vrai, et nous mettons le reste de côté.* »

Ce passage explique, on ne peut plus clairement, ce qu'il faut entendre par *souillures* à propos des livres païens, souillures qui doivent entièrement disparaître pour que ces livres puissent être mis à l'usage de jeunes gens.

Votre Grandeur dit enfin :

« On a prétendu que l'étude des classiques païens, telle que pratiquée dans nos collèges, est de nature à inculquer le paganisme dans l'esprit des jeunes gens, à mettre en danger leur foi et leurs mœurs, &c. Réponse :—Ce que l'Eglise déclare *approuvée par une coutume ancienne et constante, et être non-seulement tolérée, mais tout-à-fait permis et d'un usage en rien répréhensible*, ne saurait exposer la jeunesse à ce prétendu danger. »

Pour que cette réponse, Monseigneur, fut concluante, il faudrait qu'elle se rapportât bien certainement au cas particulier renfermé dans la question. Or, cela n'a pas lieu. On n'a qu'à relire la lettre du Cardinal Patrizi pour s'en convaincre. *Ce qui est approuvé par une coutume ancienne et constante*, ce n'est pas l'étude des classiques païens, telle qu'elle s'est généralement pratiquée jusqu'à ces derniers temps dans les collèges, mais c'est l'étude simultanée des œuvres si sages des Saints Pères et des auteurs païens, étude qui doit se faire de telle sorte que les Saints Pères tiennent la première place et les auteurs païens la dernière ; étude qui doit se faire enfin avec des précautions telles que les auteurs païens ne puissent exercer aucune pernicieuse influence sur le cœur et sur l'esprit des jeunes gens. *Ce qui est non-seulement toléré par l'Eglise, mais tout-à-fait permis*, ce n'est pas l'étude des classiques païens telle qu'elle s'est généralement faite jusque dans ces derniers temps dans les collèges et dans votre séminaire surtout, mais c'est l'étude des auteurs païens purifiés de toute souillure.